



# L'école haut-alpine

Imprimé au siège de la section  
CPP N° 0210 S 05506  
Directeur de la publication :  
Geoffroy CHEVALIER  
Tél. : 04 92.53.45.28  
Fax : 04 92 53 78 84  
ISSN 1266-6548  
Mensuel - Prix au N° 0,76 €

Sommaire	
Edito	p. 1
Info syndicale	p. 2
1er Mouvement	p. 3
Actualités	p. 7

Dispensé de timbrage GAP C.T.C.

**L'École Haut-Alpine**  
Bourse du Travail - Place Grenette  
BP 42  
05002 Gap Cedex  
<http://05.snuipp.fr/>



Déposé le mercredi 21 mai 2008

*Ce bulletin est envoyé aux syndiqués et à chaque école.*

*Prière de le mettre à la disposition de tous les collègues de l'école.*



## Spécial premier mouvement

Page 3

### 1/2 journées d'information syndicale sur le temps de travail

#### Ouvertes à tous

syndiqués ou non, titulaires, directeurs, ziliens, en stage de formation continue, PE2...

Modalités page 2  
ou sur notre site Internet : lettres pré-remplies

#### *Rendez-vous en juin à :*

- **GAP CP et PEIMF** : jeudi 05 juin 13h30-16h30 Bourse du Travail dans les locaux de la FSU
- **Eyguians** : vendredi 06 juin 13h30-16h30 Salle de la mairie (devant l'école)
- **Gap** : samedi 07 juin 8h30-11h30 Salle des fêtes du Lycée D. Villars
- **Briançon** : samedi 07 juin 9h00-12h00 centre culturel salle des associations
- **Saint-Bonnet** : mercredi 11 juin 8h30-11h30 Salle de la mairie
- **GAP personnels ASH** : jeudi 12 juin 13h30-16h30 Bourse du Travail dans les locaux de la FSU
- **Embrun** : vendredi 13 juin 14h00-17h00 École élémentaire Pasteur (à confirmer)
- **Guillestre** : vendredi 13 juin 13h30-16h30 Ecole élémentaire

L'Administration ne connaît toujours pas le volume de postes hors-classe attribué pour le département.

Le mouvement s'est déroulé normalement. Pas de difficulté particulière cette année. A noter qu'une collègue a été réajustée sur son barème.

Concernant les postes particuliers créés cette année, le SNUipp est très réservé.

Premièrement, ces postes, fléchés langue et qualitatif, sont des postes à profil qui échappent aux règles du mouvement. L'Inspecteur d'Académie en fait son « fer de lance ». Cette tendance se retrouve dans bon nombre de départements : consignes ministérielles ?

Deuxièmement, le SNUipp s'interroge beaucoup sur les nominations sur les postes fléchés langue : le niveau requis en langue est très élevé, bien au-delà de ce qu'on demande aux enseignants pour l'anglais. Ensuite, il y a un décalage entre ce que nous a présenté l'IA sur les profils des candidats et les affectations finales. Le SNUipp a beaucoup de mal à suivre cette logique.

Nous continuons à demander une réelle politique d'habilitation en langue qui garantirait d'une part un vivier plus important d'enseignants ressources et d'autre part une équité quant aux règles du mouvement.

Nous serons vigilants sur la mise en place de toutes ces « nouveautés » !

Une réflexion est à mener sur le CAFIPEMF qui n'attire pas les candidats. Les postes IMF vacants ne sont pas pourvus.

M. Manuel, R. Aquin, B. Hodoul, C. Mathieu, R. Picod, G. Chevalier

## REUNION D'INFORMATION SYNDICALE SUR LE TEMPS DE TRAVAIL ouverte à tous, syndiqués ou non

### Demi-journées d'information syndicale



#### Ordre du jour

- ❶ Actions et mobilisations ;
  - ❷ Fonctionnement de l'école (calendrier scolaire, samedis matins, programme, évaluations...);
  - ❸ Prise en charge de la difficulté scolaire : soutien, stage de remise à niveau ;
- Règles du mouvement ;
- ❹ Nouveaux postes à profil : postes fléchés langues, postes qualitatifs ;
  - ❺ Élections paritaires ;
  - ❻ Actualités locales et divers.

#### Prenons la parole !

**Participez nombreux aux infos syndicales !**

#### LETTRE A ADRESSER A L'IEN

Madame ou Monsieur  
l'IEN .....

Conformément à la circulaire du 16 janvier 1985, je soussigné(e) de l'école de ..... vous informe que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp.

Le.....  
À.....

Ecole Publique de .....

#### LETTRE AUX PARENTS

Madame, Monsieur,

Conformément à la réglementation en vigueur (décret du 28 mai 1982, circulaire du ministre de l'Education Nationale du 16 janvier 1985), une réunion d'information syndicale pour les enseignants aura lieu le samedi 02 juin 2007.

Ce droit est reconnu à tous les salariés dans leur entreprise.  
Il n'y aura pas de classe cette demi-journée.

Fait à ....., le .....

L'instituteur(trice)

#### Modalités de participation

Informez les parents et l'IEN de la circonscription rapidement.  
**NE PAS ATTENDRE LA DERNIERE LIMITE !!!**  
Conservez les coupons réponses des familles.

La représentativité du SNUipp ne souffre aucune contestation, vous pouvez participer à cette réunion en toute tranquillité.

**Pas de coup bas ! N'hésitez pas à contacter la section en cas de problème.**



Partie  
à retourner  
à l'école  
datée  
et signée

Information sur la demi journée du .....

Date :

Signature :

# Premier mouvement

NOM	PRENOM	Barème	École	Nom de l'école	Ville	Poste
		9,833	TD	EEPU	LA ROCHE DE RAME	ZIL ELM
		3,869	TD	EEPU	RIBIERS	DIR ELM
		1,333	TP	----	-----	
		4,422	TP	----	-----	
		24,769	TD	EMPU	CHORGES	ADJ MAT
		7,667	TP	----	-----	
		21,414	TP	----	-----	
		7,833	TD	----	-----	
		3,494	TP	----	-----	
		5,764	TD	----	-----	
		6,989	TP	----	-----	
		2,833	TP	----	-----	
		7,261	TP	----	-----	
		17,983	TD	EEPU	VEYNES	DIR ELM
		4,333	TP	EEPU	EMBRUN	CLSPE OPTD
		6,333	TP	----	-----	
		32,317	TD	EEPU	BARATIER	ADJ MAT EL
		23,333	TD	EEPU	LA SAULCE	ADJ MAT EL
		8,333	TD	EEPU	GAP	ZIL ELM
		17,217	TD	EEPU	GAP	REMP BFC
		9,333	TP	----	-----	
		0,333	TP	----	-----	
		5,333	TP	----	-----	
		0,333	TP	----	-----	
		19,247	TD	EEPU	ST BONNET EN CHAMPSAUR	ADJ ELM
		10,483	TD	EEPU	UPAIX	ADJ ELM
		10,333	TP	----	-----	
		6,294	TP	----	-----	
		4,833	TP	----	-----	
		28,083	TP	EEPU	GAP	CLIS4 OPTC
		3,833	TP	----	-----	
		6,333	TP	----	-----	
		20,758	TD	EEPU	GAP	ADJ MAT EL
		2,333	TD	EMPU	LA MOTTE EN CHAMPSAUR	CU MAT
		25,864	TD	SEGPA	GAP	SEGPA OPTF
		3,333	TD	EEPU	NEVACHE	ADJ ELM
		0,333	TD	EEPU	SERRES	ZIL ELM
		22,917	TD	EMPU	LAGRAND	DIR MAT
		7,333	TP	EEPU	GAP	IMF
		2,836	TP	----	-----	
		4,781	TP	----	-----	
		0,333	TP	----	-----	
		15,633	TP	SEGPA	GAP CEDEX	SEGPA OPTF
		5,333	TP	----	-----	
		2,333	TD	EEPU	AIGUILLES	DIR ELM
		13,997	TP	----	-----	
		10,375	TD	EEPU	ROSANS	ADJ MAT EL
		7,283	TP	----	-----	
		26,797	TP	SPE	GAP	CLSPE OPTD
		12,333	TP	----	-----	
		8,333	TP	----	-----	
		13,333	TD	EMPU	GAP	ADJ MAT
		8,833	TP	----	-----	
		5,119	TP	EEPU	PUY ST PIERRE	DIR ELM
		11,331	TD	----	-----	
		28,419	TD	EMPU	VEYNES	CU
		5,381	TP	----	-----	
		9,089	TD	EEPU	GAP	REMP BFC
		30,247	TD	EEPU	GAP	ZIL ELM
		6,333	TD	EEPU	FREISSINIERES	CU
		10,325	TD	----	-----	
		7,222	TP	----	-----	
		8,119	TD	EEPU	TALLARD	ADJ ELM
		9,833	TD	EEPU	GAP	ADJ ELM
		8,333	TD	EEPU	ANCELLE	ADJ ELM
		25,742	TD	----	-----	
		1,833	TP	----	-----	
		14,667	TP	UPI	BRIANCON	UPI OPT D
		0,981	TP	----	-----	
		18,222	TD	----	-----	
		5,85	TP	----	-----	
		1,625	TP	----	-----	
		14,469	TD	----	-----	
		12,881	TP	----	-----	
		4,333	TP	----	-----	

NOM	PRENOM	Barème	École	Nom de l'école	Ville	Poste
		19,208	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		20,297	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		5,333	TP IME	JEAN CLUZEL PEP 05	SAVINES LE LAC	IME OPT D
		25,333	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		7,333	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		7,333	TP ----	SANS POSTE	-----	
		6,833	TP ----	SANS POSTE	-----	
		8,789	TD EEPU		LA BATIE NEUVE	ADJ MAT EL
		14,333	TD EEPU	MI-CHAUSSEE	BRIANCON	ZIL ELM
		0,333	TD EEPU		BARRET SUR MEOUGE	ADJ ELM
		0,333	TD EEPU		ROSANS	ADJ ELM
		3,989	TP ----	SANS POSTE	-----	
		10,833	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		3,333	TP ----	SANS POSTE	-----	
		15,536	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		19,953	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		17,736	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		0,981	TP ----	SANS POSTE	-----	
		2,25	TP EEPU		VALLOUISE	DIR ELM
		3,828	TP ----	SANS POSTE	-----	
		13,228	TP ----	SANS POSTE	-----	
		1,333	TD EEPU		ORPIERRE	CU
		7,5	TP ----	SANS POSTE	-----	
		11,247	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		13,517	TD UPI	CLG LES ECRINS	EMBRUN	UPI OPT D
		0,981	TP ----	SANS POSTE	-----	
		0,333	TP ----	SANS POSTE	-----	
		3,333	TD EEPU		ST JULIEN EN CHAMPSAUR	CU
		2,333	TP EEPU		PELVOUX	DIR ELM
		24,464	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		34,408	TD EEPU		VEYNES	ADJ ELM
		16,997	TD EEPU		LA ROCHE DES ARNAUDS	ADJ MAT EL
		37,3	TP SEGPA	CLG MAUZAN	GAP	SEGPA OPTF
		9,825	TP ----	SANS POSTE	-----	
		9,833	TP ----	SANS POSTE	-----	
		31,291	TD EEPU	LA PEPINIERE	GAP	ZIL ELM
		5,833	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		3,333	TP ----	SANS POSTE	-----	
		12,167	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		9,739	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		7,5	TP ----	SANS POSTE	-----	
		0,333	TP ----	SANS POSTE	-----	
		13,333	TD EEPU		ST CREPIN	DIR ELM
		5,333	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		5,833	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		7,333	TP ----	SANS POSTE	-----	
		3,089	TP ----	SANS POSTE	-----	
		2,336	TP ----	SANS POSTE	-----	
		9,333	TP MECS	LA GUISE	VILLAR ST PANCRACE	MECS OPT E
		20,225	TP EEPU		ST BONNET EN CHAMPSAUR	RASED OPT E
		6,836	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		10,333	TP ----	SANS POSTE	-----	
		12,333	TD EEPU	PONT DE CERVIERES	BRIANCON	ADJ ELM
		1,333	TP ----	SANS POSTE	-----	
		17,275	TD EEPU	DE ROMETTE	GAP	ADJ MAT EL
		29,006	TP EEPU	MI-CHAUSSEE	BRIANCON	RASED OPT E
		4,333	TP ----	SANS POSTE	-----	
		7,333	TP ----	SANS POSTE	-----	
		36,919	TP ----	CENTRE RELAIS ADOLESCENTS	BRIANCON	CLSPE OPTC
		8,333	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		24,117	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		15,556	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		1,333	TD EEPU	LE LARETON	GAP	DIR ELM
		4,333	TD EEPU		SAVINES LE LAC	DIR ELM
		5,833	TP ----	SANS POSTE	-----	
		24,769	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		5,131	TP ----	SANS POSTE	-----	
		29,744	TD EEPU		ST ANDRE D EMBRUN	DIR ELM
		22,25	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		26,236	TP MECS	LES LAVANDES	ORPIERRE	MECS OPT E
		1,833	TP ----	SANS POSTE	-----	
		14,333	TP ----	SANS POSTE	-----	
		12,514	TD EEPU	SAINTE-CATHERINE	BRIANCON	ADJ ELM
		9,833	TD EEPU	PONT DE CERVIERES	BRIANCON	ZIL ELM
		23,992	TD EEPU	MI-CHAUSSEE	BRIANCON	ADJ ELM

NOM	PRENOM	Barème	École	Nom de l'école	Ville	Poste
		12,036	TP ----	SANS POSTE	-----	
		5,317	TP ----	SANS POSTE	-----	
		9,453	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		6,333	TP ----	SANS POSTE	-----	
		3,333	TP ----	SANS POSTE	-----	
		8,333	TP ----	SANS POSTE	-----	
		7,333	TP ----	SANS POSTE	-----	
		4,333	TP ----	SANS POSTE	-----	
		3,333	TP EEPU		LES VIGNEAUX	DIR ELM
		15,833	TP MECS	LES LAVANDES	ORPIERRE	MECS OPT E
		2,833	TP ----	SANS POSTE	-----	
		14,342	TD EEPU		PELLEAUTIER	ADJ MAT EL
		27,228	TD EMPU	LA GARE	GAP	ADJ MAT
		15,833	TP EEPU	PONT DE CERVIERES	BRIANCON	RASED OPTG
		4,814	TP ----	SANS POSTE	-----	
		23,414	TD EEPU		ST CHAFFREY	ZIL ELM
		15,467	TD EEPU		LA SAULCE	DIR ELM
		6,656	TP ----	SANS POSTE	-----	
		6,833	TP EEPU	MI-CHAUSSEE	BRIANCON	CLIS1 OPTD
		28,436	TD EEPU	PORTE-COLOMBE	GAP	DIR ELM
		4,383	TP EEPU		LARAGNE MONTEGLIN	ADJ ELM
		19,225	TP EEPU	FONTREYNE	GAP	CLIS1 OPTD
		13,333	TP ----	SANS POSTE	-----	
		13,833	TD EEPU	BELLEVUE	GAP	REMP BFC
		7,333	TP ----	SANS POSTE	-----	
		17,714	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		22,697	TP EEPU	LA PEPINIERE	GAP	DIR ELM
		5,064	TP ----	SANS POSTE	-----	
		2,047	TP ----	SANS POSTE	-----	
		25,172	TD EMPU	PLAN DES LEOTHAUDS	L ARGENTIERE LA BESSEE	ADJ MAT
		32,714	TD EEPU	LA GARE	GAP	DIR ELM
		31,464	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		6,333	TP ----	SANS POSTE	-----	
		2,333	TD EEPU		REMOLLON	DIR ELM
		6,833	TD EEPU	PASTEUR	GAP	DIR ELM
		7,208	TP IME	LE JOUCLARET	BRIANCON	IME OPT D
		5,333	TP ----	SANS POSTE	-----	
		15,333	TD EMPU	SAINTE-CATHERINE	BRIANCON	ADJ MAT
		5,167	TP ----	SANS POSTE	-----	
		3,192	TP ----	SANS POSTE	-----	
		6,333	TP ----	SANS POSTE	-----	
		22,253	TD EEPU	PORTE-COLOMBE	GAP	ADJ ELM
		13,219	TD EEPU		ROSANS	DIR ELM
		9,333	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		3,333	TP ----	SANS POSTE	-----	
		24,75	TD EMPU	PAUL EMILE VICTOR	GAP	ADJ MAT
		0,833	TD EEPU		TRESCLEOUX	CU
		5,783	TD EEPU		LA SAULCE	ADJ ELM
		26,236	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		13,333	TD EEPU		LA ROCHE DE RAME	ADJ ELM
		16,333	TD EEPU	PAUL EMILE VICTOR	GAP	IMF
		2,333	TP ----	SANS POSTE	-----	
		7,747	TP ----	SANS POSTE	-----	
		25,833	TD EMPU		LARAGNE MONTEGLIN	ZIL ELM
		13,65	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		3,833	TP ----	SANS POSTE	-----	
		5,833	TP ----	SANS POSTE	-----	
		1,333	TP ----	SANS POSTE	-----	
		4,167	TP ----	SANS POSTE	-----	
		3,042	TP ----	SANS POSTE	-----	
		32,803	TD EEPU	LE STADE	GAP	ADJ ELM
		7,833	TP ----	SANS POSTE	-----	
		16,817	TD EMPU	SAINTE-CATHERINE	BRIANCON	ADJ MAT
		4,333	TD EEPU		POLIGNY	ADJ ELM
		13,167	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		4,833	TP ----	SANS POSTE	-----	
		3,833	TP MECS	LA GUISANE	VILLAR ST PANCRACE	MECS OPT E
		31,75	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		3,333	TP ----	SANS POSTE	-----	
		3,333	TP ----	SANS POSTE	-----	
		30,803	TD EEPU	PONT DE CERVIERES	BRIANCON	ADJ ELM
		11,333	TD ----	PAS DE MUTATION	-----	
		17,903	TD EEPU	FORTVILLE	BRIANCON	ADJ ELM
		36,172	TP SEGPA	CLG MAUZAN	GAP CEDEX	SEGPA OPTF
		2,333	TP ----	SANS POSTE	-----	

NOM	PRENOM	Barème	École	Nom de l'école	Ville	Poste	
		1,333	TD	EEPU	TALLARD	ZIL ELM	
		16,692	TD	EEPU	LES EYSSAGNIERES	GAP	ADJ MAT EL
		13,833	TD	EEPU	SAINTE-CATHERINE	BRIANCON	ZIL ELM
		17,408	TD	----	PAS DE MUTATION	-----	
		4,936	TP	EEPU	LA BESSEE	L ARGENTIERE LA BESSEE	RASED OPT E
		1,333	TP	----	SANS POSTE	-----	
		7,753	TP	----	SANS POSTE	-----	
		9,314	TD	EEPU	LE STADE	GAP	ZIL ELM
		8,461	TD	EEPU	BELLEVUE	GAP	ADJ ELM
		33,303	TD	EEPU	PAUL EMILE VICTOR	GAP	RASED OPT E
		22,531	TD	EMPU		LAGRAND	ADJ MAT
		5,242	TP	----	SANS POSTE	-----	
		12,333	TD	EEPU	GARE	EYGLIERS	ADJ ELM
		6,167	TP	----	SANS POSTE	-----	
		8,406	TP	----	SANS POSTE	-----	
		0,333	TP	----	SANS POSTE	-----	
		2,333	TP	----	SANS POSTE	-----	
		22,983	TD	EEPU		LA ROCHE DES ARNAUDS	DIR ELM
		1,333	TP	MECS	LES HIRONDELLES	VILLAR ST PANCRACE	MECS OPT E
		2,403	TP	----	SANS POSTE	-----	
		5,65	TP	----	SANS POSTE	-----	
		10,478	TP	----	SANS POSTE	-----	
		12,786	TP	----	SANS POSTE	-----	
		3,333	TP	----	SANS POSTE	-----	
		22,242	TD	EEPU	ANSELME GRAS	GAP	ZIL ELM
		4,833	TP	----	SANS POSTE	-----	
		5,283	TD	EEPU		RIBIERS	ADJ ELM
		5,831	TP	EEPU		ASPRES SUR BUECH	DIR ELM
		12,178	TP	EEPU		RAMBAUD	DIR ELM
		1,189	TP	----	SANS POSTE	-----	
		6,767	TD	----	PAS DE MUTATION	-----	
		4,833	TP	----	SANS POSTE	-----	
		8,833	TP	----	SANS POSTE	-----	
		6,181	TP	----	SANS POSTE	-----	
		26,317	TP	EEPU	PORTE-COLOMBE	GAP	RASED OPT G
		7,289	TP	----	SANS POSTE	-----	
		5,333	TP	----	SANS POSTE	-----	
		9,731	TP	----	SANS POSTE	-----	
		11,333	TD	EEPU		EYGUIANS	ADJ ELM
		1,333	TP	----	SANS POSTE	-----	
		14,842	TD	EEPU		TALLARD	ADJ MAT EL
		10,833	TD	----	PAS DE MUTATION	-----	
		7,833	TP	EEPU		POLIGNY	DIR ELM
		2,333	TP	----	SANS POSTE	-----	

*Les résultats du premier mouvement vous sont donnés à titre officieux*

## Quelques précisions :

Plusieurs nominations ne sont pas encore définitives :

**Les postes qualitatifs :** l'Inspecteur d'Académie attend le 15 juin pour se prononcer au vu des projets pédagogiques remis par les équipes.

Sont retenus sur ces postes (dans les conditions évoquées ci-dessus) :

- X EMPU Veynes
- X EEPU L'Argentière
- X EPPU Saint Chaffrey

**Les postes fléchés langue :** les intéressés doivent retourner leur réponses si ce n'est pas encore fait.

- X EPPU Saint Chaffrey Italien
- X EPPU Les Eyssagnières Allemand
- X EPPU Pasteur Gap Allemand
- X EPPU Tallard Italien
- Embrun Cézanne : pas de candidat retenu

**Divers :** le poste vacant de direction de l'école élémentaire du Stade sera attribué par intérim à X (titulaire d'un poste d'adjoint sur l'école).

## SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL : DIVERSION ET PROVOCATION

Alors que deux enseignants des écoles sur trois étaient en grève aujourd'hui pour exiger une politique éducative et budgétaire qui favorise la réussite de tous les élèves, le Président de la République se borne à apporter pour seule et unique réponse... l'annonce d'une loi sur un service minimum d'accueil.

Cette diversion ajoute de l'exaspération à la colère des personnels ! Le chef de l'État n'apporte aucune réponse aux inquiétudes et aux attentes exprimées par les enseignants et les parents en matière de moratoire pour les programmes de l'enseignement primaire, de politique éducative et budgétaire.

Le Ministre de l'Éducation Nationale, quant à lui, persiste dans son refus de tout dialogue social.

Devant cette provocation et cette absence de réponses, le SNUipp appelle à nouveau les enseignants des écoles à poursuivre et amplifier les actions engagées notamment en participant massivement à la manifestation nationale du 18 mai et à la journée nationale d'action du 24 mai avec les parents d'élèves.

## DIRECTION D'ÉCOLE

Vous trouverez ci-dessous un courrier adressé à Xavier DARCOS ce jour sur la direction d'école.

Monsieur le Ministre,

Les tâches et les responsabilités liées à la direction et à la vie de l'école ont considérablement augmenté et se sont complexifiées du fait de l'évolution du fonctionnement des écoles.

La nouvelle organisation de la semaine scolaire, l'année prochaine, et la mise en œuvre des stages de remise à niveau accentuent les responsabilités et la charge de travail exigées des directeurs.

Face à cette situation, les directeurs et directrices d'école expriment de plus en plus souvent leur malaise devant ce qu'ils ressentent comme un manque de considération et une marque de mépris de leur rôle dans l'école.

De plus, l'incertitude qui existe concernant le renouvellement à terme des contrats aidés en charge de l'aide administrative est vécue comme un élément perturbateur dans les écoles et comme une réduction possible des moyens consacrés à la direction et au fonctionnement de l'institution.

Les directeurs et directrices d'école sont à l'écoute des préoccupations des personnels en début de carrière et assurent notamment l'accompagnement de nos collègues en stage filé.

La mise en œuvre, dans certains départements, de la nouvelle gestion des moyens a pour conséquence une diminution de la quotité de décharge de direction (les regroupements d'adaptation n'étant, par exemple, plus considérés dans le nombre de classes servant à attribuer le volume de décharges) alors que l'importance des tâches est croissante. Les réunions d'équipes pédagogiques ou éducatives, les relations avec les parents d'élèves, l'implication dans la scolarisation des élèves en situation de handicap, les structures nécessaires comme les RASED qui sont exclues du périmètre

d'attribution des moyens pour assurer les tâches liées à la direction sont pourtant autant d'éléments qui justifieraient le maintien des volumes de décharge.

L'école est au carrefour des préoccupations des enseignants et des familles. Le directeur d'école est l'organisateur, l'animateur et le régulateur d'une équipe de plus en plus large mobilisée au service de la réussite de tous les élèves.

L'absence de réponse de votre ministère sur ce dossier particulier est incompréhensible. Elle affecte les directeurs et directrices d'école.

Par ailleurs, vous avez affirmé que « l'application de ces dispositions (concernant la réutilisation des heures supprimées le samedi matin) aux directeurs d'école fera l'objet d'un examen particulier ».

C'est pourquoi nous avons l'honneur de solliciter l'ouverture de discussions pour aborder, le plus tôt possible, l'ensemble de ces questions.

## La 4ème partie de l'expérimentation du livret d'évaluation fin CM2

Plusieurs sections nous ont alertés sur la 4ème partie du cahier de l'élève qui, dans le cadre d'une expérimentation de la DEPP menée dans un certain nombre de classes de CM2, conformément au BO spécial (n° 2) du 20 mars 2008, évalue la maîtrise de la langue en fin CM2. Cette expérimentation a pour but, d'après ce BO, le « test des outils construits préparant les évaluations bilans de 2009 ».

Cette 4ème partie, qui suit les parties « lecture », « outil de la langue » et « production écrite », est un questionnaire qui est à remplir par l'élève.

Certaines questions concernent de manière intrusive l'entourage familial de l'élève. (« Tu es né en France ou dans un autre pays ? » Même question pour les parents. « Qui vit avec toi à la maison ? Ta mère/une autre femme tenant le rôle de ta mère », etc.

Certaines demandent des jugements de valeurs qui paraissent inadaptés à des élèves de CM2 (« ce que je pense du climat de l'école », « Je dirais que la réputation de mon école est : très mauvaise/mauvaise/assez bonne/bonne/très bonne »).

D'autres semblent orientées et/ou plus que maladroites (« Je n'aime pas travailler dans le bruit : », « En classe, je travaille parce

que je n'ai pas envie que mon enseignant (e) me crie dessus »).

Des rubriques permettent d'évaluer le travail de l'enseignant (*Utilisation des manuels, exposés, recherches sur le web, travail en groupe...*).

Le SNUipp intervient auprès de la DEPP pour connaître l'utilisation d'un tel questionnaire et exiger le respect total de l'anonymat. Nous vous tiendrons informés dès que nous aurons des explications.

Dans l'attente de réponses à nos interrogations et de garantie de l'anonymat, nous informons la DEPP que nous soutenons nos collègues qui ne rempliront pas cette 4ème partie.

**APPEL des fédérations de l'éducation  
(FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Education,  
SUD Education),  
de la FCPE, l'UNEF, l'UNL, la FIDL et des associa-  
tions complémentaires  
(la JPA, la Ligue de l'Enseignement et les CEMEA)**

Les fédérations de l'éducation (FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Éducation, SUD Éducation), la FCPE, l'UNEF, l'UNL, la FIDL et les associations complémentaires (la JPA, la Ligue de l'Enseignement et les CEMEA) se félicitent du succès du développement de l'ensemble des mobilisations, notamment de la journée de grève du 15 mai.

Les organisations dénoncent l'absence de vraies réponses du ministre de l'Éducation Nationale et du gouvernement aux revendications et exigences exprimées.

L'annonce d'un projet de loi imposant un service d'accueil des élèves le jour de grève par les communes et la remise en cause des conditions d'exercice du droit de grève constituent une diversion et une véritable provocation.

Les organisations signataires rappellent leurs exigences d'un service public de qualité qui permette par une autre politique éducative et budgétaire de transformer l'école et de mettre en place des dispositifs pédagogiques et de soutien innovants.

Elles rappellent leur opposition aux milliers de suppressions de postes, à la multiplication des heures supplémentaires et au développement de la précarité qui ont des conséquences néfastes sur la qualité du service public de l'éducation nationale et dans l'enseignement agricole public.

Elles rappellent que le projet de programmes pour le premier degré traduit une vision passéiste et rétrograde de l'école ainsi qu'un recul pédagogique et didactique. Il a été très largement contesté par les personnels, les formateurs, les chercheurs et les parents.

Les organisations rappellent leur exigence d'une réforme des lycées concertée ayant pour objectif la réussite de tous les élèves et permettant le maintien et l'amélioration des voies générales, technologiques et professionnelles, à l'opposé des logiques purement comptables portées par le gouvernement.

Elles demandent au gouvernement de prendre la mesure du mécontentement et de l'inquiétude exprimés.

Elles appellent à poursuivre et amplifier les mobilisations en cours au plan national et local.

Faisons du samedi 24 mai une grande journée nationale de manifestations qui réunissent tous les acteurs de la communauté éducative : parents, enseignants et personnels de l'éducation, associations complémentaires, lycéens, étudiants.

Elles envisageront ensemble très rapidement les suites à donner si le gouvernement ne prend pas en compte attentes et revendications.

Le 20 mai 2008



Union Nationale  
Collectifs EVS

Union Nationale Collectif EVS  
UNCEVS@yahoo.fr

### **EVS TOUS EN ACTION**

**Nous sommes plus de 50 000 précaires  
dans l'Éducation Nationale.**  
(l'Éducation Nationale est le 1er employeur de contrat précaire)

**Rien n'est prévu pour notre avenir :  
Ce dispositif renvoie ces salariés  
vers l'ANPE et le chômage**

**Le fonctionnement des écoles  
et établissements du 2nd degré  
est directement menacé...**

**Nous disons stop :**

- Au licenciement des EVS
- A la précarité de ces emplois
- Au remplacement de ces précaires  
par d'autres précaires
- Au non respect du code du travail

**Tous unis pour défendre nos emplois  
Non aux emplois kleenex...** IPNS



## Il n'est jamais trop tard, syndiquez-vous !

Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique du SNUipp 05. Droit d'accès en vous adressant à la section.